

Du Fort du Hâ de Bordeaux à l'Ecole Nationale de la Magistrature



Le 17 juillet 1453, la bataille de Castillon met fin à la guerre de Cent Ans. Bordeaux tombe sous la coupe du roi de France. Charles VII ordonne alors la construction du château Trompette et du fort du Hâ « *pour tenir les Bordelais le fer au dos* ».

L'origine du mot « Hâ » paraît difficile à résoudre. Maurice FERRUS nous en donne les explications suivantes : « *D'après Bernadau, l'ancien fort a emprunté le nom de la porte du Far ou*

du Hâ, qui s'élevait à l'extrémité occidentale de la rue du Hâ, et qu'on avait ainsi désignée en raison semble-t-il d'un fanal qui y était placé pour éclairer les routes ouvertes au milieu des marécages de ce quartier. Ces routes étaient suivies par les nombreux maraîchers de la banlieue qui se rendaient avant l'aube en ville où ils apportaient légumes, fruits et divers autres produits¹ ».

Le château du Hâ est d'abord un splendide palais ducal avec la brillante cour de Charles de VALOIS, duc de Guyenne. Au fil des ans, il devient une forteresse où sont « *embastillés* » les révoltés contre le pouvoir central...



Echappant à la démolition sous Henri IV, le château garde son rôle de prison, avec des hôtes « *célèbres* » pendant la Fronde et les guerres de Religion.

Avec l'avènement de la Révolution, la municipalité bordelaise transforme le château en fort et en maison de détention dès 1790.

En 1791, le directoire du département met la question des prisons au premier plan de ses préoccupations. Aucun bâtiment n'offre à Bordeaux une situation plus convenable que le fort du Hâ. Une loi du 10 juillet 1791 décide la suppression du château Trompette et des forts du Hâ et Louis. Le Directoire devra s'occuper de la vente des deux forts, néanmoins le fort du Hâ reste à la disposition du département si celui-ci doit y établir les prisons.

¹ FERRUS Maurice, *Un château historique : le Fort du Hâ*, Feret et fils, librairies-éditeurs

La Terreur s'installe à Bordeaux en octobre 1793. Les prisons se remplissent, et le vieux bâtiment du Hâ revient sur la scène historique en devenant officiellement une prison d'Etat. Dès lors ses vieilles tours sont remplies de détenus politiques et autres pensionnaires. On arrête, on emprisonne en moins d'une heure parfois. Les prisonniers se transforment en condamnés qui ne quittent plus leurs froides cellules que pour marcher à l'échafaud.

Des personnalités hors du commun se trouvent détenues dans les geôles du fort notamment Thérésia CABARRUS qui était alors dans tout l'épanouissement de sa jeunesse et de sa beauté. L'histoire retiendra que le conventionnel TALLIEN, succombât à son charme ... et qu'elle obtînt des adoucissements apportés à la situation des prisonniers, comme la possibilité d'aller se promener l'après midi sur la terrasse du donjon...

Le fort du Hâ reste une prison à la fin de la Révolution. Mais les tensions politiques permettent au fort du Hâ de rester animé. En 1804, plusieurs conspirateurs royalistes y sont incarcérés.

Un décret impérial du 11 mars 1811 rend au département le fort du Hâ, qui cesse d'être une prison d'Etat.

Le fort du Hâ est aménagé en prison pour les criminels et les repris de justice. En 1812, du fait de l'insalubrité des lieux, GRASSI, médecin des épidémies, préconise par mesure de sécurité sanitaire, l'adoption d'un système de tout-à-l'égout au fort du Hâ.

COMBES, ingénieur des bâtiments civils propose un projet de construction d'un canal permettant d'évacuer les matières des fosses d'aisances dans le ruisseau le Peuge qui, jugé trop coûteux, n'aboutit pas.

Malgré les réparations exécutées sous la seconde Restauration, le fort du Hâ reste dans un état lamentable. A l'image de ses portes, la vieille forteresse offre au début du règne de Louis-Philippe, un aspect sombre et désolant.

En 1831, un projet qui rassemble tribunal criminel et prison sur un terrain libéré par la démolition partielle du fort du Hâ, est mis à l'étude. Toutefois, il faut attendre 1832 pour que le conseil général pose de nouveau la question de l'installation dans le même bâtiment de la cour royale et du tribunal.

Afin de libérer un vaste terrain, la démolition du fort, commence en 1835.

Avec les travaux du fort du Hâ, l'architecture s'inscrit dans un mouvement de réforme engagée par l'administration pénitentiaire dès 1820.

Dans son dernier projet, l'architecte THIAIC applique rigoureusement les principes cellulaires préconisés par la circulaire ministérielle 2 octobre 1836.

La prison des hommes compte ainsi 150 cellules et 17 dortoirs qui peuvent recevoir au total deux cent trente détenus. Avant 1914, la prison départementale du Hâ compte au maximum 200 prisonniers. A la fin du conflit, la criminalité se développe dans des proportions considérables et en 1920, on dénombre 650 détenus répartis comme suit : 560 hommes et 90 femmes.



Le nouveau quartier des femmes fait face au cours d'Albret et présente trois bâtiments parallèles à celui réservé à l'administration. Ces bâtiments, à trois étages, sont séparés par des préaux ou des jardins qui comportent des installations distinctes, pour les prévenues et pour les accusées, et qui peuvent loger soixante-dix femmes. La chapelle Marie-Joseph construite en 1856, de style gothique et dotée d'une nef, peut contenir 300 détenus. Pourvue

d'une tribune à persienne, elle offre à ces dames l'avantage d'assister aux offices... sans être vues des regards concupiscent des pensionnaires de l'autre sexe. Soeur Mélanie, supérieure des sœurs de Saint-Joseph, plus communément désignée comme « *la mère Mélanie* » assure sa charge avec grand dévouement pendant près d'un demi-siècle. Vers 1907, les sœurs sont remplacées par des surveillantes civiles.

Entre 1940 et 1945, la prison du Hâ est toujours utilisée pour les prisonniers de droit commun mais elle sert désormais pour les Allemands, de centre de détention où vont se succéder de nombreux résistants et toutes les personnes arrêtées pour délits politiques. Elle est rebaptisée pour la circonstance « *quartier allemand* ».

Edouard DALADIER et Georges MANDEL comptent parmi les premiers détenus politiques gardés un temps au fort du Hâ. Après eux une longue liste d'hommes, de femmes et d'enfants va s'ajouter jour après jour sur les registres du fort du Hâ.

A la fin 1944, près de 5.000 internements administratifs sont recensés, mais rares sont les exécutions sommaires.

La paix retrouvée, le fort du Hâ n'en poursuit pas moins sa vocation d'activité carcérale. En juillet 1953, Marie BESNARD est transférée de Poitiers à la prison du Hâ à l'occasion de son second procès. Celle que l'on surnomme la « *bonne dame* » mais aussi « *l'empoisonneuse de Loudun* » est acquittée par la cour d'assises de Bordeaux, où son troisième procès a débuté le 20 novembre 1961.

Le dernier condamné à mort est exécuté dans la cour du fort du Hâ le 21 juin 1960 à 4 heures 42. Il s'agissait du parricide René PONS.

En juin 1967, le vieux fort du Hâ se vide de ses pensionnaires. Les prisonniers sont transférés à Gradignan, ville située alors au beau milieu d'une campagne verdoyante. Parvenus à destination, ils font connaissance de leur nouveau lieu d'hébergement sans commune mesure avec le fort du Hâ

Sur l'emplacement de ce dernier, la Chancellerie souhaite construire le nouveau **Centre National d'Etudes Judiciaires** rebaptisé **Ecole Nationale de la Magistrature** en 1970. Ainsi, les Bordelais souhaitent la récupération de cet espace, couvert par les vestiges du vieux fort du Hâ, depuis trop longtemps transformé en triste prison départementale.

L'Ecole Nationale de la Magistrature sort de terre sur l'emplacement du fort du Hâ, rasé (sauf deux tours : la tour des Anglais en fer à cheval et la tour ronde dite tour des Minimes). Dès 1969 s'engage un vaste chantier qui couvre 3. 500 mètres carrés...



L'Ecole Nationale de la Magistrature est inaugurée le 12 décembre 1972 par le Garde des Sceaux René PLEVEN.

De ce chef-d'œuvre de l'art civil et militaire de Gironde, il ne reste que deux tours classées à l'Inventaire historique. Une stèle de granit a été élevée, au pied de la tour ronde, à la mémoire des déportés, internés et résistants pour la France dans l'univers concentrationnaire nazi de 1940 à 1945...



Pour la réalisation de cette fiche pédagogique, les documents consultés :

- BORDES M.R., *La vie au fort du Hâ sous l'Occupation*, Editions Bière, 1945.
- DEOGRACIAS Jean-Jacques, *Le Fort du Hâ de Bordeaux*, Editions les éditions d'Aquitaine, mars 2006.
- FERRUS Maurice, *Un château historique : le fort du Hâ*, éditions Feret et fils, 1922.

Crédits photographiques et iconographiques

- Madame Tallien - gravure de Boussod et Valadon
- Bibliothèque municipale de Bordeaux.
- Photographies privées Poisson Philippe et Marc RENNEVILLE.